

# DON DE LA CONFEDERATION GENERALE DES ENTREPRISES DE CÔTE D'IVOIRE POUR LA LUTTE CONTRE LE COVID-19

## DOSSIER DE PRESSE

La Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) a apporté, au nom du Secteur privé ivoirien, une contribution financière d'une valeur de **d'UN MILLIARD (1 000 000 000) de FCFA** pour soutenir le plan de riposte national contre la pandémie du Covid-19.

En tant qu'organisation citoyenne, soucieuse du bien-être de la population, la CGECI prend toute la place qui lui revient dans le cadre de cet élan de solidarité nationale lancé par le Gouvernement dans cette lutte contre la pandémie causée par le COVID 19.

Cette contribution du Secteur privé ivoirien a été remise, le 23 avril 2020, par le Président de la CGECI, Monsieur Jean -Marie ACKAH, au Ministre de l'Economie et des Finances, en présence du Ministre du Commerce et de l'Industrie et surtout du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, Dr Eugène AKA AOUELE, principal bénéficiaire de cette contribution.

En effet, ce don est destiné à apporter un appui aux différentes structures engagées dans la lutte contre le COVID 19.

Ainsi, il est reparti comme suit :

- **600 millions** pour l'achat de **20 ambulances** pour le SAMU
- **185 millions** pour l'achat de **6 ensembles respirateurs** (moniteur, pousse goutte électrique, lit, respirateur) destinés au SMIT
- **215 millions** pour l'achat de **15 800 kits** de dépistage destinés à l'Institut Pasteur pour tester les populations

La CGECI félicite toutes les entreprises et les organisations du Secteur privé qui ont déjà répondu à cet élan de solidarité pour lutter contre le Covid-19 et encourage les autres à apporter leur contribution.

La CGECI reste engagée à poursuivre ses efforts pour contribuer davantage au Plan de Riposte National contre le COVID 119.

A ce titre un appel est lancé, auprès des personnes morales et physiques désireuses de contribuer, à se mobiliser pour la deuxième phase de son opération dénommée « Le Secteur Privé Contre le COVID 19 ». Rendez-vous a été pris pour une seconde contribution, avec bien entendu l'indication des structures qui auront contribué.